

06 oct 2016 -19:07

Ordre du jour du Conseil des ministres du 7 octobre 2016

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Deuxième rapport semestriel du plan fédéral 'gender mainstreaming'
- Amendements à la Convention du travail maritime : garantie financière pour le rapatriement, l'invalidité ou le décès des marins
- Adaptation de la taxe pour le financement des frais résultant du plan d'urgence pour les risques nucléaires
- Gestion d'un registre d'exposition dans le cadre de la surveillance dosimétrique par l'Agence fédérale de contrôle nucléaire
- Institution d'un Comité de concertation des utilisateurs du Registre national des personnes physiques - Deuxième lecture
- Marchés publics pour le SPF Finances : remplacement de l'infrastructure mainframe et renouvellement de la plateforme de scanning
- Marchés publics pour la Défense : appareils cryptographiques pour les M-frégates et parachutes pour les Paracommandos
- Nomination des membres de la Commission des provisions nucléaires
- Secteur du transport : principes qui déterminent le droit des travailleurs en cas de conflit de lois
- Introduction d'un ticket modérateur fixe pour la consultation d'un médecin spécialiste lors de pathologie dermatologique chronique
- Modification du délai pour les demandes d'accréditation des praticiens de l'art dentaire
- Avis conforme sur un avant-projet d'ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale concernant le bien-être animal
- Responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire - Deuxième lecture
- Reconnaissance de la S.A. Belgonucléaire comme exploitant d'une installation nucléaire
- Introduction d'une exonération de droit interne pour les pensions complémentaires de non-résidents
- Assentiment au Protocole entre la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Macédoine concernant la réadmission de personnes en séjour irrégulier
- Assentiment au Protocole entre la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Moldavie concernant la réadmission de personnes en séjour irrégulier
- Assentiment à la Convention de Minamata sur le mercure
- Assentiment au Protocole entre la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Bosnie-Herzégovine concernant la réadmission de personnes en séjour irrégulier
- Assentiment à la Convention sur la sécurité sociale entre la Belgique et le Maroc
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be